



DEMANDE PRELIMINAIRE
POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AIDE A LA PROPRIETE INDIVIDUELLE DE
L'ETAT A LA PROPRIETE INDIVIDUELLE (LAPI - I 4 53)

1. Demandeur(s)

Personne 1

Personne 2 (si applicable)

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Téléphone :

Téléphone :

E-mail :

E-mail :

2. Logement

Adresse du logement **actuel** :

Adresse du logement **considéré** :

Nombre de pièce(s) du logement considéré: pièce(s)

Le logement en question servira-t-il d'habitation principale (oui/non) ?

Nombre de personne(s) qui occuperont le logement : personne(s)

Par la présente, je demande / nous demandons formellement la mise au bénéfice de la loi susvisée et déclare / déclarons solliciter un cautionnement de l'Etat pour acquérir un logement destiné à la propriété individuelle.

J'atteste / nous attestons que les informations transmises sont complètes et reflètent la réalité.

Personne 1

Personne 2

Date :

Date :

Signature :

Signature :



La présente demande de cautionnement, ainsi que les documents mentionnés sous chiffre 3, doivent être transmis à :

par courrier postal :

**Office Cantonal du Logement et de la Planification Foncière
Direction administrative et juridique
Rue du Stand 26
Case Postale 3840
1211 Genève 3**

ou par e-mail :

Info.Logement@etat.ge.ch

3. Liste des documents à annexer à la demande :

- a) Tous les documents prouvant que le financement de l'achat ou de la construction est assuré;
- b) Les plans du logement tels qu'autorisés par le département du territoire, le cas échéant, une copie de l'autorisation de construire
- c) Un extrait du Registre foncier concernant l'immeuble considéré, ainsi que tout projet d'acte de vente portant sur celui-ci
- d) Copie des pièces d'identité de toutes les personnes appelées à occuper le logement (enfants y compris);
- e) Copie des permis d'établissement (citoyens étrangers);
- f) Extrait de l'Office des poursuites et faillites;
- g) Copie du dernier avis de taxation (si non disponible, copie de la dernière déclaration d'impôt dûment remplie, datée et signée);
- h) Copie des justificatifs des revenus bruts réalisés par l'ensemble du groupe de personnes appelées à occuper le logement considéré (3 dernières fiches de salaire, allocations diverses, plan de calcul détaillé du service des prestations complémentaires, rentes AVS/AI, etc.);
- i) Bouclements bancaires et/ou postaux au 31 décembre de l'année précédente (comptes courants et comptes épargne).